



SOMMAIRE

Préambule : coup tordu pour Partnerships, Content & Devices	1
La santé en questions	1
B. Zerbib, retour d'Eclipse.....	1
Mistral, toujours pas gagnant.....	2

Préambule : coup tordu pour Partnerships, Content & Devices (PCD)

La Direction, qui, en accord avec une OS, n'a eu de cesse depuis le mois de juillet de retarder une expertise indépendante visant à analyser les dysfonctionnements managériaux générateurs de mal-être chez les salariés de PCD, a court-circuité les élus du CSE, avec l'envoi d'un questionnaire faisant doublon avec l'enquête diligentée par le cabinet Sextant. Outre les coûts financiers redondants générés par cette initiative déloyale de la Direction, les salariés de PCD risquent d'avoir du mal à faire la différence entre ces deux enquêtes.

Salariés de PCD, soyez vigilants. Un des deux questionnaires est anonyme, confidentiel (voté en CSE le lundi 14 septembre) et administré par un cabinet extérieur et indépendant (Sextant). L'autre, porté par la Direction sans aucune garantie de confidentialité a commencé le 28 septembre.

La santé en questions

✓ Information : réponses de la Direction à nos questions

Le médecin coordinateur demande l'agrément inter-établissements sur tout le périmètre Orange en France pour le SPST, Service de prévention et de santé au travail, en renouvellement pour la période 2027-2032. La cellule SPST travaille avec la DRIETS depuis septembre 2025 sur ce sujet.

- La téléconsultation reste ponctuelle en remplacement d'un médecin de santé au travail non disponible par exemple, la norme reste la consultation en mode présentiel,
- L'indépendance technique des médecins du travail provient de 3 piliers : code du travail, code de la santé publique, code de déontologie de la profession, les nombreux témoignages des médecins du travail joints au dossier de renouvellement, démontrent leur satisfaction,
- Tous les postes de médecins du travail sont pourvus à Orange, ce qui (selon la Direction) démontrerait l'attractivité d'Orange, compte tenu de la raréfaction des médecins du travail sur le marché de l'emploi.
- Tous les Infirmiers en santé au travail ont suivi la formation en santé au travail,

- L'articulation avec le Dossier médical partagé, n'est pas effective à ce jour, un groupe de travail analyse ce point,
- Pour l'ergonomie, le SPST peut faire appel à des partenaires externes, à la place d'un recrutement,
- L'amélioration des Comités médico-sociaux, (CMS) n'est pas à la main des SPST, néanmoins, le SPST fait des propositions d'amélioration.
- Un avis favorable a été rendu, vos élus CFE-CGC Orange ont voté Pour ce renouvellement d'agrément.

► [Lire aussi nos questions sur le site internet CFE-CGC Orange.](#)



Image par ZILLUR RAHMAN RAJU de Pixabay

B. Zerbib, retour d'Eclipse

✓ Information : réponses de la Direction à nos questions

Bruno Zerbib a apporté quelques réponses aux nombreuses questions posées par vos élus CFE-CGC.

Ces questions ont été soulevées par les personnels de notre périmètre social, concernant les différentes réorganisations actuellement déployées au sein de la Division Innovation, qui

touchent notamment Product, ITS, PCD et la Recherche, avec des conséquences transverses pour les autres divisions du Groupe, les pays et les BU.

Elles portent en priorité sur deux points : Le plan de correction des difficultés de PRDT et de Platforming, avec les résultats attendus, les échéances, et les arbitrages explicites entre priorités, moyens et charge de travail.

Pour B. Zerbib, les modèles d'organisation sont à revoir en particulier avec l'arrivée de l'IA.

- « Il n'y a que la loi qui va nous protéger des excès de l'IA » A-t-il dit.

- Il ne souhaite « plus une seule discussion stratégique PRDT sans expertise technique, ni aucune discussion stratégique technique sans vision PRDT. »
- « Ma priorité », a-t-il ajouté, « est l'épanouissement de tous les collaborateurs ».
- « C'est historique, enfin Orange France et INNOV se parlent davantage. Hier, il y a eu un comité de Direction commun Orange France et INNOV qui a duré 5 heures, » a-t-il précisé.
- Enfin, « Ingénieurs et Product manager doivent absolument coopérer. On a un manque de culture à Orange sur ce point clé. »
- Quant aux autres questions, il va y porter son attention.

[Lire toutes les questions sur le site de la CFE-CGC](#)

Mistral, toujours pas gagnant

✓ Restitution d'expertise, Marseille TLM

Les Experts du cabinet Technologia ont restitué de façon précise, tous les compartiments inhérents à la phase de Micro-zoning du projet Mistral. Les problématiques exposées dans leurs conclusions, traduisent l'existence de plusieurs angles morts dans ce projet. Il en ressort que :

- La Direction présente un projet en limite des capacités offertes par le site, en s'attachant à ne pas dépasser celles posées par la norme (NFX35-102) de l'AFNOR en 1998, et en ne gardant aucune marge de manœuvre.
- La Direction a construit son projet avec des hypothèses optimistes sur la pratique du télétravail et sur l'adoption des principes du Flex-Office.
- « Sur la base de ces hypothèses, l'expertise Technologia a fait ressortir que les surfaces mises à disposition des personnels de la TLM sont fortement réduites, conduisant à des aménagements très denses, (allant jusqu'à moins de 5m² par position de travail) de nature à dégrader les conditions de santé et de travail la question du bruit sur des espaces fortement densifiés et une sécurisation des procédures d'évacuation d'urgence de la tour n'ont visiblement pas fait l'objet d'investigations approfondies, a exposé l'expert de Technologia.
- Vos élus regrettent que des informations légitimes, permettant d'établir des analyses d'adéquation entre besoins spécifiés et besoins réalisés sur le périmètre de la Division Innovation, ne figurent pas clairement dans le dossier du projet.

► [Voir en détails sur le site internet CFE-CGC Orange](#)

Vos élus CFE-CGC demandent

- De limiter le coefficient de Flex-Office à 0,7 minimum.
- Réserver aux postes de travail une surface normative d'au moins 6m² et interdire les surfaces inférieures à 5m².
- Adopter instamment les normes d'aménagement proposées par l'INRS : élargissement des espaces de dégagement derrière les postes de travail à 1,90 m minimum.
- Installer de capteurs de CO₂ pour éviter une saturation de l'air au-delà de 1 000 ppm / m³. Si cela n'est pas encore fait.
- Réserver sur le plateau du 23ème étage de la TLM, un contingent de postes de travail pour l'accueil des stagiaires et alternants sans flex.
- Identifier en amont les postes de travail à réserver en priorité pour les salariés souffrant d'un handicap quel qu'il soit et nécessitant des mesures d'accompagnement.
- Saisir l'occasion de ce réaménagement pour équiper les parkings en solutions de recharge pour les véhicules électriques individuels et sécuriser au maximum les emplacements pour les 2 roues.
- Prévoir un budget pour des travaux correctifs, dont les besoins apparaitront après la mise en œuvre du Projet.
- Réaliser une analyse Gabo post installation et un REX après 6 mois de l'emménagement des équipes

Rappel : Les comptes rendus détaillés des séances sont disponibles sur le site du CSEE.

<https://www.cse-innov.fr/com/page/1982>

Vos représentants CFE-CGC Orange	Élus CSE Titulaires : Maxence d'EPREMESNIL Ghislaine de SALINS Olivier BOUFFANT Valérie GIRAUD Bertrand AUZEMERY Anne-Laure VANDAMME Guy-Bernardin GNADOU Véronique GARNIER	Suppléants : Thierry ROGER de GARDELLE Jean-Marc CEPRIKA Stéphanie CRESPIN André BERNAUDIN Sandrine LACHARME Virginie DEMARTA Olivier LE BOSSE	Commissions CSE : Emploi Formation : Maxence d'EPREMESNIL – Virginie DEMARTA Egalité pro : Virginie DEMARTA – Véronique GARNIER Commission Handicap : Sophie NACHMAN – Sandrine LACHARME Commission ASC : Bertrand AUZEMERY – David NAHON Commission Restauration : David NAHON – Nicolas HELCMANOCKI Commission des marchés : Olivier BOUFFANT- Guy Bernardin GNADOU Projets Economie Evolution des marchés : Thierry ROGER de GARDELLE – Hervé QUIPOURT Représentant syndical : David NAHON
---	--	--	--